



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 129227

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur le contrôle des instituts de formation. En 1993, il avait dirigé une commission d'enquête parlementaire sur le financement de la formation professionnelle et s'était heurté à de grandes réserves des participants patronaux, syndicaux et régionaux devant la mise en lumière d'un certain nombre de pratiques. Sur 40 000 instituts de formations, 800 exerçaient une réelle activité. Cette situation a peu évolué depuis 1993 et les contrôles ne sont pas suffisants, notamment sur l'utilisation des taxes parafiscales induites par les cotisations obligatoires des entreprises. Il souhaiterait donc connaître les mesures mises en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129227

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1762

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)